

Festival Européen d'Écoles de Cirque — 2 & 3 novembre 2018 — Ecole de Cirque de Honnelles

L'École de Cirque de Honnelles est heureuse de vous annoncer son **Festival Européen d'Écoles de Cirque** qui se déroulera pour la 20^{ème} fois à Onnezies (Honnelles), en Belgique les **Vendredi 2 et Samedi 3 novembre 2018**.

Ce festival vise à promouvoir et à dynamiser les arts du cirque en rassemblant amicalement des jeunes issus d'horizons différents qui veulent partager leur passion.

Nous espérons obtenir la participation de votre école de cirque à ce festival dont vous trouverez ci-après le **règlement**.

Règlement du festival européen d'écoles de cirque

1. Le festival est **ouvert aux écoles de cirque** qui souhaitent y présenter un spectacle (ou des numéros) de cirque: acrobatie, jonglerie, art clownesque, équilibre, trapèze fixe, monocycle, contorsionnisme, magie, funambulisme, dressage d'animaux non dangereux, etc.
2. Les candidatures doivent nous parvenir **au plus tard le 1^{er} septembre 2018** et mentionneront notamment:
 1. une présentation de l'école;
 2. une brève description des numéros ou spectacle,
 3. un lien vers une vidéo
 4. le nombre et l'âge des participants;
 5. photos, dossiers de presse et tout autre élément permettant de vous faire connaître sont vivement souhaités.
3. **La durée de la prestation par école ne pourra excéder 15 minutes;** elle se déroulera le soir en public, dans l'école de cirque aménagée pour la circonstance, sur une piste de 50m2 et de 4m10 de hauteur maximale.
4. Chaque école candidate doit apporter le matériel dont elle a besoin, à l'exception de la sonorisation et de l'éclairage.
5. Les prix seront distribués selon l'appréciation du jury et du public selon des critères techniques, d'originalité, de présentation... 3 prix seront remis : prix du Jury, prix du public et prix des enfants.
6. Les concurrents s'engagent à ne réclamer aucun cachet ou droit d'auteur pour toutes retransmissions télévisées de ce spectacle.
7. En aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables par les artistes d'accidents survenus à l'occasion de leur prestation, de la perte d'objet ou de dommages subis. Les participants s'engagent à contracter pour leur compte toutes assurances nécessaires.
8. La prestation publique aura lieu le vendredi et le samedi soir.
9. Nous offrons le logement et les repas pour un maximum de 8 participants (élèves et accompagnants inclus) par école. **Arrivée le vendredi. Départ le dimanche.** Les coûts supplémentaires seront à charge des écoles participantes

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Thierry Godart : +32 475 613966 / ecoledecirquedehonnelles@gmail.com / École de Cirque de Honnelles rue de l'Abreuvoir 13 Onnezies